

Courtiers et consultants en information

Autor(en): **Daves, Laurette / Longchamp, Laurence**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Arbido-R : Revue**

Band (Jahr): **9 (1994)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-771670>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Die Begriffe Information Management (IM) und Information Manager sind in ihrer englischen Form verwendet. In Klammern gesetzte Ziffern im Text sind Literaturstellen nach Verzeichnis.

Literaturverzeichnis

- (1) BEST D.P., *Int. J. Information Manage.* (1988), 8, 13–24
- (2) BOON J.A., *South Afr. J. Libr. Inf. Sci.* (1990), 58 (4), 319–327
- (3) BROADBENT M., *Education for Information* (1984), 2, 209–227
- (4) DANIEL E., *Special Libraries* (1982), 73 (2), 93–99
- (5) DANIEL E., *J. Academ. Librarianship* (1986), 11 (6), 360–364
- (6) DAVENPORT L., *Int. J. Information Manage.* (1988), 8, 255–263
- (7) HORTON F.W., *Inf. Manage. Review* (1988), 4 (1), 59–64
- (8) HORTON F.W., *Inf. Manage. Review* (1989), 5 (2), 49–51
- (9) ROBERTSON S.E., et al. *Int. J. Inform. Manage.* (1988), 8, 55–60
- (10) STANTON R.O., *Inf. Manage. Review* (1989), 5 (2), 13–18
- (11) WHITE H.S., *Library Journal* (1987), 112 (4), 52–53

Anschrift des Autors:

Edmond G. Wyss
Obermoosstrasse 42
3067 Boll

Bücher - Sicherung

- Elektromagnetische Systeme mit Durchgangsbreiten bis 100 cm
- Diskrete Sicherungsetiketten, deaktivierbar & reaktivierbar
- Sicherungsrahmen für VC /MC/ CD mechanisch & elektronisch gesichert
- CCTV-Kamera-Ueberwachungssysteme
- Schneller & zuverlässiger Service in der ganzen Schweiz
- Weltweit Nr. 1 für Warensicherung

**Sensormatic AG, Gewebestr. 8, 6330 Cham,
Tel. 042 / 41 72 41, Fax 042 / 41 40 04**

 Sensormatic

Courtiers et consultants en information

Laurette Daves, Laurence Longchamp

Le monde documentaire a considérablement évolué ces dernières années. A coté des tâches traditionnelles d'acquisition, d'identification et de conservation des documents, sont apparus de nouveaux domaines d'activité: l'analyse, la réécriture et la synthèse d'information, l'aide et la recherche pour le lecteur/client, la conception de systèmes d'information, en tant qu'expert-conseil. De nouveaux métiers sont nés: courtier et consultant en information.

Ces deux nouvelles professions firent l'objet d'un travail de diplôme à l'Ecole Supérieure d'Information Documentaire, base de cet article.

Die Welt der Dokumentation ist in den letzten Jahren in Bewegung geraten. Neben den Aufgaben der traditionellen Erwerbung, der Erfassung und der Bewahrung der Dokumente sind neue Aktionsfelder auf der Bildfläche erschienen: die Auswertung, die Retrokonversion und die Verbundkataloge, die Datenbankabfrage und die Abfragemöglichkeiten für Benutzer, die Konzeption der Informationssysteme sowie die Expertenberatung.

Neue Berufszweige sind entstanden: Informationsvermittler und -berater.

Il mondo della documentazione ha subito una notevole evoluzione in questi ultimi anni. Accanto ai compiti tradizionali di acquisizione, di identificazione e di conservazione dei documenti, sono apparsi nuovi campi di attività: l'analisi, la riscrittura e la sintesi dell'informazione, l'aiuto e la ricerca per il lettore/cliente, la creazione di sistemi d'informazione come esperti-consulenti. Nuove professioni sono nate, come quelle legate alla consulenza nell'informazione.

Courtier en information¹

Bref historique

La notion de courtage en information est intervenue en 1937 déjà avec la création de la société française SVP. Cette activité prospère depuis une quinzaine d'années aux Etats-Unis. Son développement au Royaume-Uni y est ultérieur d'environ cinq ans. Elle s'étend progressi-

¹ Les chiffres en indice, précédés de la lettre «B» indiquent le numéro de la référence bibliographique figurant dans la bibliographie.

vement au reste de l'Europe. La profession de courtier en information est officiellement reconnue en France en 1985. Elle répond à un besoin immédiat d'information pertinente éprouvé par les entreprises. Face à la multiplication des informations grâce aux moyens technologiques actuels, émerge un public prêt à payer pour accéder à l'information stratégique et survivre dans un contexte économique difficile.

Le métier

Le terme «information broker» est apparu aux USA dans les années septante. Utilisé aussi en français, il peut être traduit par celui de «courtier en information». C'est une personne ou une organisation qui, en utilisant ses capacités personnelles et professionnelles, ainsi que toutes les sources disponibles, fournit de l'information brute (sans traitement) ou élaborée, à la demande et contre rémunération. Cette définition implique tant la notion d'entrepreneur privé que celle d'organisme public.

Les professionnels qui exercent cette pratique sont issus de milieux divers et ne sont pas forcément au bénéfice d'une formation de base dans le domaine des sciences de l'information. Ils doivent être capables de comprendre les besoins actuels de leurs clients, d'extraire un maximum de renseignements et de délivrer l'information demandée sous une forme directement accessible. Les sociétés de courtage ont tendance à se spécialiser. Leurs activités spécifiques touchent quatre secteurs distincts^{B9}:

- la production et la reproduction d'information par exemple la diffusion sélective d'information (DSI) par le biais de la veille (surveillance de l'environnement de l'entreprise: évolution du marché, des techniques, etc.);
- l'organisation de l'information tel que le catalogage de documents;
- la recherche d'information: la recherche de brevets et marques déposées, etc.;
- les compétences annexes comme la mise sur pied de cours de formation.

Cette diversification des prestations implique des tarifs en fluctuation constante: de Fr. 200.– à Fr. 2000.– pour une recherche ponctuelle d'information, dès Fr. 5000.– pour un traitement de fonds de l'information (ex.: synthèse), dès Fr. 800.– pour un service de veille (système d'abonnement).²

Les courtiers en information recourent aux banques de données, à une importante collection d'imprimés et à leurs réseaux de relations professionnelles pour mener à bien leurs mandats. Leurs ressources sont fonction de la taille des sociétés et de leur stratégie de travail. Parfois, ils coopèrent par le biais de réseaux de courtiers en information.^{B4}

Leur clientèle se compose souvent de grandes compagnies industrielles ou gouvernementales plutôt que des petites et moyennes entreprises /industries qui étaient

pourtant le public ciblé initialement. Les demandes les plus fréquentes concernent l'information de type économique (étude de marché, etc.), puis les brevets et enfin les recherches sur les techniques.

Consultant en information

Bref historique

Dans la morosité économique actuelle, nous avons pu constater qu'un certain type de sociétés s'était considérablement développé ces dernières années. S'affichant sous des noms très divers (sociétés-audit, sociétés-conseil, consultant, etc.), elles offrent toutes le même service: le conseil aux entreprises, dans un but de rationalisation, rentabilisation, restructuration.

Bien que fréquemment associée aux seules pratiques managériales, la notion de consultance, née après la seconde guerre mondiale dans les pays anglo-saxons, s'est progressivement adaptée aux différents changements du temps et s'est considérablement élargie. La consultance en information est née. Elle ne concerne pas uniquement les structures bibliothéconomiques, mais la totalité du domaine de l'industrie de l'information, c'est-à-dire la manière dont celle-ci est créée, distribuée et exploitée.

Elle s'étend donc à la création et la promotion de bases de données, l'automatisation de bibliothèques, l'indexation, la messagerie électronique, le vidéotex.

Néanmoins, le secteur bibliothéconomique, ou plus généralement des systèmes d'information et de documentation, né dans les années 1950 aux Etats-Unis et arrivé une dizaine d'années plus tard en Europe, est considéré comme le premier marché de la consultance en information.

Le métier

Pour plus de transparence, reprenons la définition d'Esther Dyer³:

«Un consultant en bibliothèque peut être défini comme un individu qualifié par sa formation, son expérience, ses capacités de technicien, et son tempérament, pour conseiller ou assister sur une base professionnelle, en édifiant, définissant et résolvant des problèmes spécifiques de bibliothèque, impliquant l'organisation, la planification, la direction, le contrôle et le fonctionnement d'une bibliothèque comme un expert impartial, objectif et n'est pas un employé de cet organisme.»

En résumé, les tâches du consultant se divisent en trois facettes:

² Chiffres recueillis lors d'entretiens effectués en Suisse en 1993.

³ DYER, Esther. Le rôle du consultant dans le développement des bibliothèques. Bulletin des bibliothèques de France. 1982, vol. 27, no 5, p. 263–268.

- le travail d'audit et d'évaluation,
- le travail de conseil proprement dit,
- la réalisation et le suivi des recommandations (lorsqu'elles sont souhaitées par le client, ce qui n'est pas toujours le cas).

Afin d'illustrer la diversité des tâches, voici quelques exemples de projets les plus courants:

- études de logiciels pour bibliothèques, et conseil,
- développement des collections,
- considérations architecturales,
- automatisation,
- développement des systèmes bibliographiques.

Certains se sont spécialisés dans l'une ou l'autre de ces tâches alors que d'autres offrent des compétences très diversifiées.

D'une façon générale, nous pouvons dire que les tarifs sont relativement élevés. Les consultants optent le plus souvent pour un tarif journalier, auquel ils additionnent les frais. A titre d'exemple, la Suisse annonce en 1993, des tarifs journaliers variant entre Fr. 750.– et Fr. 1400.–.

En guise de conclusion à cette présentation, voici l'exemple de deux sociétés suisses «actives» dans ces domaines⁴.

WWW, courtier en information à X

A l'origine centre de documentation de l'industrie horlogère, la société WWW a été fondée en 1964. Au début des années quatre-vingt, elle développe un service de recherche d'information à la demande. Aujourd'hui, elle répond à des demandes d'information ponctuelle ou approfondie. Pour ce faire, elle travaille avec les banques de données, mais recourt souvent à son réseau de relations pour les questions relatives à la Suisse. Elle offre aussi un service de recherche de partenaires en vue de transfert de technologies, diversification qui facilite la prise de contact avec les clients. Ces derniers sont principalement des entreprises de moyenne importance.

YYY, consultant en bibliothéconomie à Z

Constituée en 1988, la société YYY a débuté ses activités grâce à un seul gros mandat: l'achèvement du recatalogage d'un grande bibliothèque universitaire, prévu sur deux ans. Cette première option s'est peu à peu élargie à d'autres activités, telles que l'indexation ou le conseil. Aujourd'hui, elles s'étendent à tout ce qui concerne la gestion de bibliothèque, le conseil et la réalisation de mandats, avec un accent sur l'informatique. Les clients de YYY sont pour deux tiers des institutions publiques et pour un tiers des privés, et sont très variés: d'une bibliothèque universitaire à la collection privée d'un médecin, en passant par la bibliothèque d'une fiduciaire. Mais les clients potentiels les plus importants sont les bibliothèques spécialisées, de recherche et les moyennes entreprises, pour qui le recours à un spécialiste commence à s'imposer.

Bibliographie⁵

1. DAVES, Laurette, LONGCHAMP, Laurence. «*Alternatives aux métiers de bibliothécaires et documentalistes: courtiers et consultants en information.*» Genève: E.S.I.D.⁶, 1993. 106 p.
2. BERGERON, Pierrette, GUEVREMONT, Johanne, PONT-BRIAND, France. Les bibliothécaires-conseil: essai de définition. *Argus*, juin 1985, vol. 14, no 2, p. 35–37
3. BONNELLY, Claude. L'utilité des experts-conseils dans l'évaluation des services et des systèmes. *Documentation et bibliothèque*. Janv./mars 1985, p. 27–31
4. BROUGHTON, Diane, BLACKBURN, Lissa, VICKERS, Lesley. Information brokers and information consultants. *Library management*. 1991, vol. 12, no 6, p. 4–16
5. CARLSTEN, Evalisa. Running an international network of researchers. *Infomediary*, 1990, vol. 4, no 3/4, p. 135–138
6. GURNSEY, John, WHITE, Martin S. «*Information consultancy.*» London: C. Bingley, 1989. 174 p. (Looking forward in librarianship)
7. PUGSLEY, William, LENNON, Rickye. A report on the status of fee-based information brokering in the United States of America. *Infomediary*. 1990, vol. 4, no 1, p. 13–32
8. VICKERS, Peter. Information consultancy in the UK. *Journal of information science*. 1992, vol. 18, p. 259–267
9. WARR, Karen. Business information brokering in the UK. *Business Information Review*. April 1992, vol. 8, no 4, p. 22–36

Adresse des auteurs:

Laurette Daves
Industrie 50
1870 Monthey

Laurence Longchamp
Rte du Buganon 9
1752 Villars-sur-Glâne

⁴ Pour une présentation détaillée de ces sociétés et pour un répertoire des courtiers et consultants suisses, veuillez vous référer au travail de diplôme, dont les références figurent en tête de la bibliographie.

⁵ Les articles récents abordant des sujets plus pointus, nous avons préféré, malgré leur relative ancienneté, recenser ici des articles de base.

⁶ Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque de l'Ecole Supérieure d'Information Documentaire, 28, rue Prévost-Martin, 1211 Genève 4, Tél. 022 / 320 93 11.